

## DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

### ENQUÊTE PUBLIQUE N° 1998

#### LANCY / « LES FRAISIERS »

#### Projet d'abrogation du plan localisé de quartier N° 28471-543

En application de l'article 5A alinéa 2 de la loi générale sur les zones de développement, du 29 juin 1957, la commune de Lancy a transmis au Conseil d'Etat le projet d'abrogation du plan localisé de quartier N° 28471-543, accompagné de son exposé des motifs, situé entre le chemin des Fraisiers et le chemin des Voirets, sur le territoire de la commune de Lancy.

Ce projet est déposé :

- **au département du territoire**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5<sup>ème</sup> étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h.) Tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante : <https://www.ge.ch/c/plans-en-consultation> ;
- **à la mairie de Lancy**, 41, route du Grand-Lancy (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h. à 16h30) Tél. 022 706 15 11 ;

où il peut être consulté du **1<sup>er</sup> décembre 2022 au 7 janvier 2023** inclusivement.

Le projet de modification des limites de zones N° 30227-543 concernant le même secteur est mis à l'enquête publique simultanément.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au :

Département du territoire  
Office de l'urbanisme - direction du développement urbain région Rhône-Ouest  
Case postale 224  
1211 Genève 8

Publication FAQ : 1<sup>er</sup> décembre 2022

**Le conseiller d'Etat chargé du département du territoire :**

**Antonio HODGERS**